

PARIS, LE 5 Mai 19 52

INSTITUT  
DE  
DROIT COMPARÉ7, rue de Lanneau  
Paris V

Cher Ami,

Après avoir reçu votre lettre à New-York j'attendais ou votre visite ou votre lettre. Hélas, je n'ai pas eu le plaisir de vous voir ni de vous lire. Je suppose que vous êtes rentré directement en Italie et j'espère que tout va bien chez vous.

Je n'ai pas sous la main la copie de ma lettre, mais je serais content d'avoir votre réponse au sujet de certaines questions qui ont été, si je ne me trompe, indiquées dans ma précédente lettre, notamment :

1°- Je vous serais particulièrement reconnaissant si vous pouviez faire un article dans votre Revue, signé par vous, sur mon nouveau livre en deux volumes "Les Constitutions Européennes", que vous avez dû recevoir.

2°- Je vous ai posé la question au sujet de mon papier pour votre Revue.

3°- Je vous ai proposé encore une fois de faire une conférence sur les Partis Socialistes et l'Élection Parlementaire en Italie actuelle, dans la Section du Droit Public de l'Institut de Droit Comparé de l'Université de Paris.

Retenez, je vous prie, mon adresse parisienne permanente que, je crois, vous connaissez :

7, rue de Lanneau  
PARIS 5°  
TÉL. ODE 75-64

Cette adresse est valable jusqu'à fin Septembre, date de mon départ à New-York. Il n'est pas exclus que, répondant à l'invitation de la Société Européenne de Culture j'aie au mois de Juin à Venise pour quelques jours. Si à cette occasion je peux vous revoir, j'en serais très heureux.

.....

